

COUR SUPÉRIEURE MATIÈRE FAMILIALE

Rôle - salle 2.17

AIDE-MÉMOIRE

Des procédures ont été mises en place afin d'éviter de vous présenter au palais de justice de Montréal. Ci-dessous, la liste de demandes concernées :

TYPES DE DEMANDES	COMMENT FAIRE ?	ADRESSE DE COURRIEL OÙ ?	ÉCHÉANCE	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
DEMANDES NON CONTESTÉES				
Demandes de remise non contestées	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer un courriel • Titre du courriel : Inscrire le numéro du dossier 	Courpratique-remise@justice.gouv.qc.ca	Veille de la date de présentation, jusqu'à 16 heures	Pour les remises de moins de 30 jours vous présenter à l'appel du rôle virtuel de la salle 2.17 par l'outil TEAMS.
Homologation d'entente/reconduction d'ordonnance de sauvegarde sous enveloppe	<ul style="list-style-type: none"> • Avant la date de présentation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Remplir et transmettre le formulaire « Instruction pour demande d'homologation ou reconduction sous enveloppe » ○ Titre du courriel : « Demande d'homologation de consentement ou reconduction » 	courpratique-217@justice.gouv.qc.ca	Jusqu'à 8 h 30 le matin du jour de la présentation	Un procès-verbal vous sera transmis par courriel.
Demande pour obtenir une date d'audition	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer un courriel avec une copie de la Déclaration commune pour fixation d'une audience de plus de deux heures – Pratique familiale et des documents à déposer au dossier afin qu'il soit complet • Titre du courriel : « Fixation d'une date » ou « Dépôt d'engagements » 	courpratique-217@justice.gouv.qc.ca	48 heures avant la date de présentation	Vous devez participer à l'appel du rôle virtuel de la salle 2.17 pour obtenir la date
DEMANDES CONTESTÉES OU NON				
Toute autre demande relevant de la compétence du juge ou du greffier spécial	<ul style="list-style-type: none"> • Remplir et transmettre le formulaire « Formulaire de demande d'audience en matière familiale » • Titre du courriel : « Demande d'audience en matière familiale » 	courpratique-217@justice.gouv.qc.ca	Au plus tard à 12h30 la veille la date de présentation, mais pas plus de 24 heures à l'avance	<p>Aucune participation nécessaire à l'appel du rôle virtuel de la salle 2.17</p> <p>Un courriel vous sera transmis pour vous indiquer la salle à laquelle vous êtes transféré, le cas échéant ou si votre demande sera traitée par le greffier spécial</p>

Advenant toute divergence avec cet aide-mémoire et les Communiqués de la Cour supérieure (district de Montréal), veuillez noter que ces-derniers ont préséance sur le présent aide-mémoire.

Il est important de consulter le site Internet du Barreau de Montréal pour les dernières mises à jour du présent aide-mémoire.

La procédure visée doit toujours être au rôle.

Toujours mettre toutes les parties au dossier en « copie conforme ».

Tous les formulaires susmentionnés sont disponibles sur le site Internet de la Cour supérieure et du Barreau de Montréal.